Cinquième Année, N° 52

Mardi 24 mars 1908

ABONNEMENTS:
Un an (Suisse) . Fr. 3.50
Six mois » . » 2.—
Trois mois » . » 1.50
Etranger: Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:
Un an . . . . Fr. 5.—
Six mois . . . » 3.—
Trois mois . . » 2.—

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum pr une annonce: 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, *Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.*
Rédaction, Administration, Bureau du Journal ST-MAURICE
Téléphone — *Téléphone*

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

La Boîte à surprises

Comme pour indiquer que le suffrage universel est plein de stupidités et d'impostures, on ne cesse, dans tous les Grands Conseils de la Suisse, de déposer des projets de loi pour le corriger et le rendre supportable.

La Proportionnelle est un de ces gros pavés jetés dans les jardins de la démocratie.

Nos législateurs valaisans l'ont introduite dans notre vie municipale, et on nous assure que les trois quarts des communes en feront l'essai, le 11 décembre prochain. Ce sera attendrissant.

C'est là du moins un fait acquis, toutes les Autorités et tous les chefs de partis étant d'accord ou à peu près.

La Sagesse — il doit y en avoir une pour les politiciens comme pour les nations — demanderait qu'on attendît les résultats de cette épreuve, avant de travailler, au grand jour ou en dessous, à étendre la réforme aux élections législatives.

Aujourd'hui, ce n'est, en effet, un mystère pour personne que M. Défayes déposera, au nom de la Minorité radicale, un projet appliquant au Grand Conseil la Proportionnelle des Conseils municipaux.

En vain, la Commission déclare la proposition *inconstitutionnelle,* le Conseil d'Etat, dans son Message, a tout l'air de lui présenter ou de lui glisser un fauteuil.

MM. Bioley et Couchepin ont toujours été des proportionnalistes convaincus et ne s'en sont jamais cachés. Il faut croire que leur zèle s'est exercé avec quelque succès auprès de l'un ou de l'autre membre du gouvernement.

Quelle sera l'attitude du gros du parti conservateur en face de la motion Défayes?

Nous l'ignorons.

Nous nous sommes laissé dire que quelques députés cherchaient une transaction. En vérité, c'est bien énigmatique, car nous ne voyons pas ce que l'on pourrait trouver de *mitou* à la question nette et claire que le député de Martigny posera et qui, en toute certitude, peut se résumer ainsi :

La Représentation Proportionnelle sera appliquée aux elections du Grand Conseil, lorsque le cinquième des electeurs du district en aura fait la demande.

A moins de discuter sur le nombre des électeurs nécessaires pour qu'une demande de ce genre soit prise en considération, nombre que l'on peut élever au quart, au tiers ou abaisser au sixième, toute la réponse se trouve dans un *oui* ou dans un *non*.

Etes-vous partisan de la proportionnelle pour les élections du Grand Conseil, vous votez *oui* ; dans le cas contraire, vous votez *non*. Impossible de sortir de là.

Nous savons qu'en dehors des Radicaux et des Indépendants, un grand nombre de conservateurs ont mis la Proportionnelle au nombre de leurs revendications, dans leur programme. Les scrutins réservent cependant des surprises.

Ainsi, lors des débats de la Constitution chacun s'attendait au vote affirmatif de M. Joris qui avait toujours témoigné quelque sympathie à la représentation des minorités politiques. A la stupéfaction générale, l'honorable député d'Orsières combattit la *Proportz*, en un discours qui fit une grande impression, et vota contre.

En réalité, la proposition de M. Defayes ressemble à ces boîtes à surprises qu'on achète dans les foires pour faire plaisir ou peur aux enfants. On voit bien la boîte, mais il faut pousser le ressort pour faire sortir le nègre où le diable. La Proportionnelle est toujours dans la boîte ; c'est la Majorité conservatrice qui décidera si elle doit pousser le ressort ou non.

CH. SAINT-MAURICE.

P. S. — L'article qu'on vient de lire était écrit et composé quand nous avons appris le débat de samedi et ses résultats. A une forte majorité, le Grand Conseil a déclaré inconstitutionnelle la Proposition de la Minorité, demandant la Proportionnelle pour les élections au Grand Conseil. Nous nous relisons et nous ne trouvons rien à changer à nos réflexions. Un homme expérimenté en vaut deux, dit le proverbe. Attendons les fruits de la Proportionnelle au Communal et nous verrons. Il n'est jamais trop tard de bien faire, mais souvent de revenir en arrière.

ECHOS DE PARTOUT

L'armée scolaire. — En 1906, on comptait en Suisse 21,581 bambins et 22,525 bambines fréquentant les écoles enfantines ; tout ce petit monde était surveillé par 1226 institutrices froebeliennes. L'école primaire réunissait le gros tas, soit 258,140 garçons et 259,277 filles ; au total, 517,417 futurs citoyens et citoyennes, auxquels 11,500 instituteurs et institutrices distribuaient leur science. Comme troupe d'élite figuraient ensuite 44,407 écoliers secondaires, dont 24,357 garçons et 20.050 filles, recevant les excellentes leçons de 1476 maîtres et 237 maîtresses.

Résumons ces quelques chiffres en un tableau ; nous aurons :

Ecoles	*Garçons*	*Filles*	*Total*
Enfantines,	21,581	22,525	44,106
Primaires,	258,140	259,277	517,417
Secondaires,	24,357	20,050	44,407
Totaux,	304,078	301,852	605,930

La « Main blanche » et la « Main noire ». — On écrit de Chicago, 28 février, au *Courrier des Etats-Unis* :

« Le docteur C. Volini, président de la Société « la Main blanche », récemment organisée dans cette ville pour combattre la « Main noire », vient de recevoir une lettre de cette société lui annonçant qu'il a été jugé et condamné à mort. Cette lettre est ainsi conçue :

« Le conseil suprême de la « Main noire » a « voté votre mort. Dans le passé, vous n'avez « tenu aucun compte de nos avertissements ; « mais, prenez bien note de celui-ci. Celui « qui doit vous tuer a été choisi et il fera son « devoir lorsque l'occasion se présentera. « Préparez-vous à mourir, car nous voulons « bien tuer votre corps mais nous ne voulons « pas tuer votre âme. »

« Depuis que des menaces ont été faites contre le docteur Volini, ses clients n'osent plus venir le consulter, de crainte de partager son sort. D'autre part, le docteur ne sort plus de chez lui après la tombée de la nuit. Il ne reçoit que des gens connus et, à cet effet, ses domestiques ont reçu l'ordre de ne laisser entrer aucun étranger.

« Lorsqu'il sort dans la journée, le docteur est armé et toujours accompagné d'amis, qui lui servent de gardes du corps. »

L'inspecteur crétois. — Le Conseil fédéral recevra toute satisfaction au sujet des garanties qu'il avait demandées pour le futur inspecteur crétois et dont nous avons énuméré les principales. On considère donc que le choix pourra se faire incessamment.

Il y a actuellement sept candidats à ce poste. Tous appartiennent à la banque. Parmi ces candidats, il y a un Zuricois et plusieurs Suisses romands, notamment un Genevois et un Vaudois. On serait disposé à désigner de préférence un homme jeune, et pour qui ce poste pourrait être le début de toute une carrière.

Trop de frais. — L'Alliance des sociétés féminines suisses, qui compte 16,000 membres, avait demandé au Conseil fédéral de bien vouloir tenir un exemplaire du nouveau Code civil à la disposition de chaque citoyenne suisse sur demande motivée et de chaque société féminine.

Le Conseil fédéral a refusé, alléguant les frais considérables qui en résulteraient.

Bonne réponse. — Un rusé paysan vient en ville de s'acquitter de son loyer. Avant de prendre congé de son propriétaire il lui demande l'autorisation de couper dans un bois qui fait partie du domaine de quoi se construire un hangar.

— Non, répond aussitôt le propriétaire.

— Alors, laissez-moi prendre de quoi clôturer ma nouvelle prairie.

— Impossible.

— Au moins, ne me refusez pas de quoi faire une porte à claire-voie.

— Et bien prenez pour votre porte, mais rien de plus.

— Merci, c'est tout ce que je désirais. Mais comme je vous connais je vous avais demandé davantage.

Simple réflexion. — Non, l'Eglise n'a pas fait son temps. Elle est usée comme le soleil qui se couche le soir pour se lever le lendemain.

Curiosité. — Le Rhin est devenu l'une des voies navigables les plus fréquentées du monde. Le mouvement y est passé de 3,372,000 tonnes en 1879, à 24,629,000 tonnes en 1894, et 58,467,000 tonnes en 1905. Le fleuve livre passage à une flotte de 10,000 bateaux. On sait par ailleurs que d'importants projets sont à l'étude pour le rendre navigable jusqu'au lac de Constance, et pour le relier, par un système de canaux, à la Suisse centrale, au lac de Genève et même à l'Italie.

Pensée. — Le bien fait aux enfants est comme une lumière allumée dans la maison au bord de la route.

Mot de la fin. — Au chevet du convalescent.

— Eh bien, cher ami, vous voilà sorti de peine ?...

— J'ai été sérieusement atteint !...

— Oui, mais je vois avec plaisir que *la bête a repris le dessus...*

Grains de bon sens

L'enfant mal élevé

C'est l'enfant qui n'a senti la verge d'aucune discipline et dont on n'a jamais contrarié les désirs ; il fait ce qu'il veut, il faut lui donner tout ce qu'il demande. Il ne souffre ni commandement, ni résistance. On n'ose le reprendre, encore moins le corriger ; une réprimande, un refus excite sa colère ; il frémit, il écume, il pleure, il crie, se roule à terre, se déchire lui-même.

Il grandit ; il a dix ou douze ans ; il n'a jamais appris ni à se vaincre ni à obéir ; il ne sait pas un mot de ses devoirs, il en rejette le joug salutaire ; c'est un égoïste qui ne vit que pour lui seul ; ni l'amour, ni la crainte n'ont d'action sur son cœur : qu'on le gronde, qu'on le menace, qu'on le prie, qu'on lui fasse des promesses, il ne s'émeut de rien. A l'école, partout, on se plaint de cet enfant ; il est désobéissant, paresseux, menteur, méchant ; cependant ne le dites pas à ses parents, surtout pas à sa mère, elle vous répondrait que le pauvre petit est une victime : on ne le connait pas, on ne sait le prendre, tout le monde lui en veut.

Que sera-t-il jeune homme ? C'est le moment où la soumission à une autorité lui serait plus nécessaire que jamais pour le protéger contre les orages qu'il sent gronder en lui-même, mais écoutez-le : plus de langes, plus de chaînes, plus de barrières, plus de limites à ma liberté. Il ne veut pas obéir, il ne sait pas respecter ; la révolte est fille de l'orgueil, l'orgueil est le fond de son âme, le mépris en déborde ; plein de lui-même, il méprise les autres, il méprise tout : l'autorité, les institutions, la religion. Voyez-le passer, regardez comme il toise insolemment prêtres, vieillards, magistrats ; écoutez ses discours et, s'il est vrai que la bouche parle de l'abondance du cœur, jugez-le sur ses actes et ses paroles.

Mais le temps a marché ; l'enfant est devenu un homme, il est arrivé à l'âge où l'on semble fait pour exercer une autorité ; que fera-t-il ?... Il ne saura pas commander parce qu'il n'a pas su obéir ; il a toujours fait ce qu'il a voulu, tout ce qu'il a voulu, rien que ce qu'il a voulu ; il voudra encore et plus que jamais tout dominer, s'imposer à tous, briser toutes les oppositions et il ne parviendra qu'à faire souffrir et à se briser lui-même car Dieu résiste au superbe et l'homme résiste au tyran qui tente de l'asservir.

D.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Jargon judiciaire en France

M. Briand vient de modifier le langage jndiciaire. Il ordonne que juges et huissiers parlent comme tout le monde dans leurs jugements et leurs exploits.

— Mais, monsieur, me disait un huissier, comment nous respecterat-on, si nous devenons intelligibles? Encore un peu de temps, et vous verrez qu'on nous prendra, et avec nous juges, et avoués, greffiers, comme des hommes pareils aux autres! Il ne restera plus qu'à nous enlever nos jupons, et alors quelle différence ferez-vous, je vous le demande, entre un homme de loi et un homme qui ne la connaît pas? Ah! que ce pauvre Désiré avait raison quand, dans la Timbale, *il affirmait qu'il n'était plus le même avec sa toque que sans sa toque! Le flot monte ; la révolution est en marche! Arrachez-nous la toque, maintenant! Ah! vous voulez qu'on nous comprenne! Mais, malheureux que vous êtes, la première chose qu'on comprendra, lorsqu'on nous comprendra, c'est que nous ne somme bons à rien!*

Ces lamentations, je l'avoue, m'ont ému. Il est certain que les médecins ont beaucoup perdu le jour où ils n'ont plus rendu leurs ordonnances en latin, et où ils n'ont plus porté de grands chapeaux Ils se sont rattrapés, parce que, tout de même, quand nous sommes malades, nous tenons singulièrement à être guéris; mais nous tenons beaucoup moins à être saisis, et alors je ne vois pas comment ces pauvres huissiers vont se tirer d'affaires.

Il n'était pas possible de leur jouer un plus vilain tour, sauf, bien entendu, le cas où l'on supprimerait les frais de justice. Mais ceci n'est pas à craindre, l'Etat prenant sa part du gâteau, sous forme de timbre, d'enrégistrement et de droits de toute nature. Jusqu'à nouvel ordre, nous autres justiciables, nous verrons plus clair dans ce qu'on nous demandera : cependant, nous paierons tout autant.

Il ne faut pas être trop exigeant. C'est déjà bien gentil qu'on nous extorque en bon français. Lorsque, au lieu de nous dire que le coût *de l'exploit est de neuf francs, on nous dira à la bonne franquette qu'il va nous en coûter neuf francs, nous verserons les neuf francs avec infiniment plus de satisfaction.*

En toutes choses, il y a la manière. A tant faire que d'être pillé, on n'est pas fâché de l'être en bonne forme. Quant à ne l'être plus du tout, ce sera pour plus tard, pour beaucoup plus tard : quand nous n'y serons plus, ni personne.

H. M.

Nouvelles Etrangères

Le mariage du duc des Abruzzes — On annonce le mariage du duc des Abruzzes, de la famille royale d'Italie, avec une américaine, miss Elkins.

Il y a quelques semaines, le duc des Abruzzes demanda un congé et se rendit en Amérique sous un nom d'emprunt. Il est probable qu'il avait déjà le consentement du roi pour se fiancer. On ne croit pas que le mariage ait lieu en Amérique, car la Constitution italienne oblige les princes royaux à se marier en Italie, le président du Sénat faisant fonction d'officier de l'état civil. Le père du duc des Abruzzes, le prince Amédée, a épousé lui aussi une femme qui n'était pas issue d'une iamille royale.

Suivant le correspondant du *Daily Telegraph* à Londres, le mariage aura lieu très prochainement, peut-être dans quelques jours.

On donne sur la fiancée les détails suivants :

Miss Elkins possède un caractère indépendant, absolument américain, étranger aux réserves européennes, ouverte aux amitiés et aux sympathies. Sa famille, très flattée de la recherche du duc, désire ardemment s'allier à une maison royale et fera n'importe quel sacrifice pour y réussir.

Il semble que ce soit précisément le caractère courageux, libre, un peu impétueux, sincère, étrange, de miss Elkins qui a séduit le prince. Elle est la plus hardie écuyère d'Amérique. Couronnée dans tous les concours hippiques, grande, belle, élégante, forte, sans peur, elle est au double point de vue physique et moral, un vrai prototype de la race américaine. Elle offre le plus grand contraste d'esprit et d'éducation avec une jeune fille européenne et serait sûrement une très singulière princesse. Le prince serait si amoureux que, pendant son absence il échangeait chaque jour un cablogramme avec la jeune fille.

Son père, sénateur de la Virginie, était autrefois très riche. Aujourd'hui, sa fortune est réduite à moins de

deux millions de dollars, mais sa fille peut espérer un héritage de quatre millions de dollars à la mort de son oncle maternel, l'ex-sénateur Davis, qui fut candidat du parti démocratique à la vice-présidence des Etats-Unis, lors de la derniére élection présidentielle.

La Description d'un carnage

Un correspondant fait dans un journal de Paris la description d'un combat au Maroc. C'est un vrai carnage. Voyons plutôt :

Je viens d'assister à un spectacle plus effroyable encore que celui du 8 mars, où les Mdakra cernés de toutes parts dans une cuvette, furent hachés par la mitraille pendant près d'une demi-heure.

Le carnage d'aujourd'hui dépasse en horreur tout ce qu'on peut imaginer. Quinze cents cadavres éventrés par les obus, troués par les baïonnettes, gisent sur les décombres fumants des douars de la zaouia de Si-El-Ourimi.

Parmi eux se trouvent des femmes et des enfants que nos artilleurs n'ont pu distinguer à trois mille mètres.

Cette leçon a été rude, et nos morts, mutilés avec tant de sauvagerie, ont éte vengés, bien vengés.

Cette hécatombe était rendue, du reste, inévitable par l'insolence des tribus. Elle était nécessaire pour impressionner les rebelles et leur donner une juste idée de la puissance de nos moyens de répression.

Depuis quelque temps, un certain caïd, marabout des Ouled-Saïd, le caïd Sidi Zagouet, surnommé Bou Nouala, prêchait autour de lui la résistance aux Français.

Une douzaine de caïds, ayant avec eux trois à quatre mille hommes avaient aveuglément suivi Bou Nouala.

Pendant que nous étions campés à Ould-Fatima, la présence de ces fanatiques fut signalée à la zaouïa de Si-El-Ourimi.

A deux heures, le général d'Amade marche sur eux avec toutes ses colonnes.

A quatre heures, le combat s'engage, comme d'habitude, par la fusillade de la cavalerie. Les Marocains couronnent une crête ; nous avons nos réserves à l'arrière.

Nos batteries se mettent en position et aspergent les crêtes que l'infanterie occupe une demi-heure après.

De ce point on découvre un douar important de plusieurs centaines de tentes. En quelques instants, il est bouleversé par nos obus à la mélinite. Tous les coups portent.

Des groupes de dix. vingt individus, sont dispersés par un seul éclatement de projectile. Les cadavres tombent en tas les uns sur les autres et le bombardement continue jusqu'à ce que plus rien ne bouge.

L'infanterie est alors lancée, mais elle est reçue à coup de feu par les derniers survivants cachés sous les tentes. L'assaut est donné et les baïonnettes achèvent l'œuvre des obus.

Mais ce n'était pas fini.

Du point où l'on était arrivé, apparaissaient cinq autres douars, aussi importants que le premier, tous grouillants de cavaliers et de fantassins en armes, tirant à grande distance sur nous.

Les batteries se mirent de nouveau en action et quatre des douars visibles furent inondés d'obus avec une intensité effrayante. Le cinquième est hors de portée de nos pièces.

La nuit commence à tomber le ciel menace. L'infanterie pénètre à la baïonnette dans les derniers douars et achève le carnage. Au milieu d'un de ces douars se dresse une grande tente blanche. C'est celle du caïd Ben Nouala, qui a pris la fuite. Autour de cette tente, immobiles, terrifiés, tassés les uns contre les autres, restent une centaine de survivants, entourés de monceaux de cadavres. Ils attendaient la mort, n'ayant plus la force de se défendre ni la conscience de se rendre.

Les tirailleurs ennivrés de sang et de poudre, se lancent sur eux, la baïonnette haute, mais le capitaine les arrête et explique aux Marocains que leur vie est sauve. L'un d'eux tire un coup de feu dans la direction de l'officier ; il est passé par les armes. Les autres sont épargnés.

Le soleil a maintenant disparu derrière l'horizon. Des rales d'agonie montent de partout. Des silhouettes affolées errent dans toutes les directions, s'enfonçant éperdues dans la nuit pour fuir cet enfer.

Le ralliement est sonné, les troupes se forment en ordre de colonne et regagnent le bivouac à minuit, sous une pluie battante.

L'arrestation du général Stœssel — Samedi matin de bonne heure, alors que le général Stœssel dormait encore, un aide de camp du commandant de la garnison de St-Pétersbourg est venu lui annoncer qu'il avait reçu l'ordre de l'arrêter sur le champ et de le conduire à la forteresse de St-Pierre et Paul.

L'ordre étant imprévu et la forteresse encombrée de détenus politiques, le général dut attendre deux heures dans la cour.

Il a ensuite été enfermé dans une cellule voisine de celle où se trouve l'amiral Neborgatoff.

Cette arrestation a vivement impressionné les cercles militaires, où l'on espérait la grâce du général.

La conquête de l'air — On mande de Paris que Henry Farman a battu, le 20 courant, son propre record sur le champ de manœuvre d'Issy les-Moulineaux.

Il a réussi a voler pendant 2,700 mètres sans toucher terre avec son aéroplane, dans lequel il avait placé un moteur Antoinette.

M. Delagrange à également réussi, au même endroit, plusieurs essais de vol au cours desquels il a pu se maintenir, durant plusieurs centaines de mètres, au-dessus du sol.

Un prince en jupons. — On télégraphie de Vienne au *Central News* que la police de cette ville a arrêté une femme, Margaret Erb, qui, depuis des années, se déguisant en homme, a fait de nombreuses dupes, en se faisant passer pour un prince étranger.

Douée d'une apparence plutôt masculine, elle a réussi à convaincre des centaines de personnes qu'elle était réellement le prince Egon, et à obtenir d'elles des sommes assez considérables. Un négociant lui a avancé, en tout, près de 20.000 francs pour lui permettre d'intenter un procès à certains membres de sa famille, en vue de rentrer en possession de propriétés d'une valeur de plusieurs millions de francs.

Elle a fait mieux encore, elle a réussi à obtenir d'un père de famille son consentement à son mariage avec une de ses filles et celle-ci très éprise, refuse encore de croire, à l'heure actuelle, que son prétendu fiancé est une femme de quarante-six ans, ancienne pensionnaire d'un asile d'aliénés.

Nouvelles Suisses

Le philloxéra en 1907. — Le rapport de gestion du département fédéral de l'agriculture prouve une fois de plus combien la participation financière de la Confédération à la reconstitution des vignes phylloxerées est justifiée. On constate qu'en 1906 les cantons ont dépensé 520,000 fr. pour la lutte contre le phylloxéra ; la Confédération n'ayant accordé le subside de 50 0/0 que pour les travaux de destruction, les moyens de destruction et les indemnités aux propriétaires, n'a participé à cette dépense que pour 185,000 fr.

Mais la proposition entre le subside fédéral et la dépense totale varie énormément dans les divers cantons, suivant que ceux-ci se bornent à la destruction des plants ou subventionnent la reconstitution des vignobles. C'est ainsi que Neuchâtel, le Valais et Turgovie sont indemnisés de 50 0/0 de leurs frais, tandis que le canton de Vaud, qui a consacré 271,000 fr. à la lutte contre le phylloxéra, n'a touché qu'un subside de 88,000 fr., soit le 32 0/0. Grâce à l'arrêté fédéral du 27 septembre 1907, cette inégalité disparaîtra à l'avenir.

Quant au progrès du fléau, il a été très sensible en 1907. Tandis que 1906 avait marqué un recul qui se traduisait par une diminution de 30,000 ceps infestés, le nombre de ces derniers est monté en 1907 de 132,000 à 236,000. Le canton de Vaud, qui comptait 75,000 ceps infestés à la fin de 1906, a vu ce chiffre s'élever à 128,000 et Argovie passe d'un seul coup de 252 à 54,500 !

Un divorce politique. — M. Schär, d'Argovie, député, président du tribunal, personnage en vue dans le parti radical, vient d'annoncer qu'il se retire de ce parti. M. Schär reproche à ses coreligionnaires de manquer d'initiative et d'esprit de progrès.

Don du colonel Muller — Le « Bund » annonce que le Musée historique de Berne a reçu du colonel Muller, inspecteur général de la police marocaine, une curieuse collection d'armes marocaines, qui viendra enrichir le musée ethnographique.

Automobilisme. — Les communes qui se trouvent sur la route de Berne à Thoune se sont mises d'accord pour demander au Conseil d'Etat bernois d'édicter des prescriptions rigoureuses pour mettre fin aux excès de vitesse de certains chauffeurs. Elles demandent entre autres que toute voiture soit munie d'un compteur kilométrique et que tous les postes de police se trouvant le long de cette route soient munis du téléphone, aux frais de l'Etat.

Un mouvement analogue, que nous avons signalé, est en vue d'aboutir en Argovie dans le Fricktal et sur la route qui longe le Rhin. Plus de quarante communes y participent.

La gréve d'Arbon — Le renvoi imminent de tous les ouvriers de la fabrique de broderie Heine, à Arbon, Thurgovie, le plus important établissement de ce genre dans toute la Suisse orientale après le « Feldmühle » de Rorschach, menace d'avoir des conséquences plus graves qu'on ne le prévoyait.

Le comité central de l'Union des ouvriers de l'industrie textile dans la Suisse orientale vient de lancer un appel aux appareilleurs, les invitant à n'entreprendre aucun travail pour la maison Heine. Il est probable que, si le travail abondait, les appareilleurs donneraient volontiers suite à cet appel, vu que la maison Heine ne jouit guère des sympathies de la puissante corporation, qui était récemment encore en procès avec cette maison. Les appareilleurs avaient, on s'en souvient sans doute, boycotté l'établissement, qui s'adressa aux tribunaux, pour être débouté devant toutes les instances cantonales puis devant le Tribunal fédéral.

Les appareilleurs l'ayant emporté, le travail n'étant pas abondant. il est probable que les inimitiés antérieures seront oubliées et que la corporation entreprendra les travaux que pourrait lui confier la maison Heine, sans s'occuper du titre de « kroumir » qu'elle s'attirera sans doute.

On ne prévoit guère dans ce cas, le sort de toute une population ouvrière privée d'occupation dans une période de crise, mais il est malheureusement quasi certain que presque tous ces pauvres gens devront reprendre leur travail... avec diminution de salaire. Et ce sera le seul résultat de la grève.

Terribles conséquences. — Mercredi matin, à la sortie de l'école, des enfants avaient trouvé bon, en passant derrière une maison du village de Dietikon, Zurich, de découvrir la fosse à purin en déplaçant une lourde planche. Un bambin de deux ans, dont les parents habitaient la maison en question, disparaissait l'après-midi. Inquiète, la mère se mit à la recherche de l'enfant ; voyant la fosse et prise d'un sinistre pressentiment, elle appela son mari qui à l'aide d'une perche, retira le petit cadavre.

On juge du désespoir des parents et des auteurs involontaires de ce malheur.

Tirage de loterie. — D'après les journaux de Zoug, le tirage de la loterie pour l'église d'Oerlikon est fixée au 30 avril. Il aura lieu sous la surveillance des autorités. Chaque personne pourra y assister.

Vandalisme. Un acte de vandalisme a été commis ces jours derniers dans la forêt d'un propriétaire de Grandsivaz, Fribourg.

Des individus ont coupé les bourgeons terminaux de plusieurs milliers de sapins, plantés il y a neuf ans.

On peut s'imaginer la perte qui résulte de cette opération, qui arrête pour longtemps la croissance des jeunes arbres.

Les cas isolés de taille de jeunes plants sont sans doute assez fréquents, mais jamais encore on ne les avait observés sur une aussi grande échelle.

Les bourgeons de sapins s'employent en petite quantité dans la pharmacie ; mais la plus grande consommation s'en fait dans la distillerie, où ils servent à la fabrication de la liqueur désignée vulgairement sous le nom de *bourgeons de sapin.*

Est-il téméraire de supposer que la récolte copieuse opérée dans les environs de Grandsivaz est allée accroître la provision de matière première de quelqu'une de ces derniéres industries ?

Quoi qu'il en soit, les personnes qui sont en mesure de fournir des renseignements sur les auteurs de semblables déprédations regarderont comme un devoir de le faire. Et la police forestière exercera une surveillance plus active sur les trop nombreux vagabonds qui font de nos bois le champ de leurs fructueuses opérations.

Les méfaits du celluloïde. — On écrit de Neuchâtel :

«Il y a quelques jours, une demoiselle de notre ville, se rendant à un bal, avait fixé plusieurs peignes en celluloïde dans ses cheveux. S'apercevant au moment de sortir, que sa coiffure s'était quelque peu dérangée, l'imprudente chauffa en hâte un fer à friser. Elle l'approcha de ses cheveux. A l'instant même les peignes prirent feu. Aux cris poussés par la malheureuse, on accourut. Le crâne ne formait plus qu'une horrible plaie. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, toute la belle chevelure de la jeune personne avait été consumée.

Un médecin, appelé en hâte, donna les premiers soins. Les choses semblent vouloir se compliquer aujourd'hui ; la plaie étant très profonde, il est possible qu'on doive avoir recours à un greffage, c'est-à-dire qu'une certaine quantité de peau devra être détachée d'une jambe ou d'un bras de la patiente pour être apliquée sur la tête afin de cicatriser la blessure profonde causée par la brûlure.

Voilà certes un avertissement pour les personnes employant des objets en celluloïde, et en particulier pour certains parents qui mettent entre les mains de leurs enfants des balles fabriquées avec cette dangereuse substances. «

Uu singulier gardien. — Les habitants de Champittet, Lausanne,

---

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

10

AMOUR DE MÈRE

PAR

M. DU CAMPFRANC

V

Il se versa un nouveau verre de liqueur, et ses yeux devinrent troubles.

Il mit vivement son chapeau sur sa tête, par habitude prit ses gants, rendit sa tenue correcte, et déscendit dans la rue. Il aspira une bouffée d'air. et cet air pur, profondément aspiré, le soulagea profondément.

Il faisait un temps charmant.

Il descendit le boulevard Malesherbes et arriva en face de la Madeleine.

La belle journée avait attiré une foule énorme sur les trottoirs.

Sans rien voir, Henri montait la grande avenue. Il songeait aux difficultés dans lesquelles l'avait jeté sa furieuse passion des cartes et ses dépenses insensées.

A vingt-sept ans, sa ruine était complète. Les huit cent mille francs de son patrimoine avaient coulé, avec une étrange prestesse, par les innombrables fissures de sa folle existence. Est-ce que le jour était proche, où les amis d'autrefois, le voyant, de loin, venir sur un trottoir, s'empresseraient de passer sur l'autre?

Est-ce qu'il connaîtrait, comme certains décavés, cette misère atroce qui se complique d'hmiliation et même de faim.

Il frémit.

Il vendrait Trémaheuc ; la vieille demeure le sauverait de cet épouvantable naufrage.

Il avait atteint une rue toute moderne, avoisinant l'Arc-de-Triomphe ; dans cette rue demeurait son notaire.

Il fut introduit dans un vaste cabinet où M. Lobeau attendait ses clients, ses lunettes d'or sur le nez, la plume dans sa main agile, habituée aux parafes.

M. Lobeau s'était levé, et indiquait de la main un fauteuil à son client.

Que de fois déjà, Henri s'était assis dans ce même fauteuil. Et ses visites au notaire avaient eu toutes le même but : faire vendre, l'une après l'autre, ses plus belles fermes, ses prairies, ses vergers, ses landes giboyeuses, ses bois aux chênes centenaires.

Au commencement de l'hiver il avait dû sacrifier, pour faire face aux incessantes et présantes demandes de ses créanciers, sa métairie des Druidettes, le plus beau morceau du domaine de Trémaheuc... et maintenant, c'était le manoir lui-même.

Au visage défait de son client, M. Lobeau habile à lire sur les physionomies, comprit qu'un nouveau désastre était survenu.

--- Eh ! oui, balbutia Henri, essayant de plaisanter ; mais sa lèvre crispée démentait le ton dégagé qu'il voulait donner à ses paroles ; eh oui, je n'ai pas été heureux. De même que pour mettre une armée en déroute il suffit d'un fuyard ; pour une bourse, qu'un louis parte, tous les autres le suivent.

M. Lobeau eut un regard de compassion.

--- Alors vous avez beaucoup perdu ?

Henri répondit d'une voix haletante :

---- Immensément. J'ose à peine calculer ma dette. Que voulez-vous le jeu a ses hasards.

Et, rééditant un vieux mot de joueur, il ajouta :

— On cherche Austerlitz ; on rencontre Waterloo.

Et, soudain. ses joues se colorèrent d'une flamme ardente, et, les mains tremblanles, le regard brûlé de fièvre, il continua :

Ah ! maître Lobeau, je ne me reconnais plus. J'étais né doux et bon, je suis devenu égoïste et féroce. Je vais briser le cœur de m'a mère, qui est le dévouement même.

Et soudainement, sans hésiter :

— Eh bien, oui, j'accepte l'offre qui ma tant révolté au commencement de l'hiver. Dites à votre riche Américain que je subis sa fantaisie. Il veut Tremaheuc, je le lui cède ; mais à prix d'or. Je veux de l'argent, tout de suite... Il m'en faut, vous dis-je ; j'ai une écrasante dette à payer.

— Vous vous décidez à vendre Trémaheuc, balbutia le tabellion, accoutumé pourtant à ces sortes de désastres. Vous consentez à voir Samuel Lestowa s'établir en maître dans le château de vos pères ?

— Oui.

— Et votre mère sous quel toit ira-t- elle s'abriter ?

— Celà ne me regarde pas.

Votre dépense est un crime, mais je vous mettrai en présence de l'Américain.

Que de tristesse dans la vieille demeure ; et comme la pauvre mère délaissée avait besoin de beaucoup joindre les mains pour relever son courage. Elle passait ses journées à méditer sur ce que la vie lui donnait de peines présentes et lui préparait de soucis pour l'avenir.

Elle souffrait de l'ingratitude de son fils. Que de fois elle tendait vers lui ses bras... et ses bras retombaient découragés ne pouvant étreindre que le vide. Et lui le malheureux enfant, ne devinait point ce qui se passait en elle, pas une voix secrète ne lui révélait le martyre de sa mère ; les fils emportés par l'amour du plaisir n'ont point de ces préssentiments-là. Tout s'éteint en eux : la honte, la délicatesse. Ils n'ont plus de cœur.

L'hiver passa ainsi, puis le printemps, et puis l'été. On était à la date du vingt-cinq août ; une fête, celle de Mme Trémaheuc.

Autrefois c'était la joie au foyer : jamais le petit enfant ne manquait d'embrasser sa mére et de lui apporter, caché dans le bouquet, une petite poésie composée pour elle. Quelque chose de bien simple, de bien enfantin et qui pouvait se traduire ainsi « Maman je vous aime. »Et la petite poésie devenait, pour l'heureuse mère un précieux trésor. L'année dernière encore, il avait écrit.. Pour la première fois, depuis vingt-sept ans, allait il laisser une telle journée disparaître sans sans avoir dit un mot de tendresse ?

(A suivre

avaient obtenu d'une société de surveillance qu'elle mît à demeure un agent dans ses parages, de façon à écarter les mendiants qui pullulent. Cet agent était talonné par sa direction, qui trouvait qu'il ne faisait pas assez de rapports. Mardi soir, il mit le feu à un réduit de l'Institut catholique, puis alarma la population du quartier. La police de sûreté n'ent pas de peine à découvrir l'auteur du méfait, qui, couduit devant le juge de paix du cercle de Pully, a tout avoué.

Dans son rapport, il signalait un individu ayant cassé des vitres comme devant être le même qnel'incendiaire. On suppose quil 'est aussi l'auteur de ces dégâts.

Un chien-pie. — Un propriétaire de toutous qui habite Zurich, constatait depuis quelque temps la disparition de différents bijoux, bagues, épingles et autres objets. De longues et minutieuses recherches n'amenèrent aucun résultat. Il y a quelques jours, la femme du propriétaire remarquait un des chiens qui se rendait dans le jardin, grattait la terre, jouait avec un objet brillant, puis, se sentant observé, le remettait en terre avec toutes espèces de ruses, pour s'éloigner ensuite avec l'air le plus indifférent. si tant est qu'un chien ait un « air ». La femme alla voir et découvrit tous les objets disparus.

On savait jusqu'ici que certains oiseaux avaientdes penchants à la kleptomanie, mais l'exemple de ce chien constitue sans doute une exception.

Nouvelles Locales

Au Grand Conseil

La Représentation Proportionnelle

La discussion constituonnelle est venue samedi devant le Grand Conseil.

Et disons tout de suite, que l'article 41 de la loi électorale établissant que les élections au Grand Conseil se font à la majorité absolue,a réuni un nombre de voix supérieur à toutes les prévisions.

Ce résultat est dû aux excellents discours de MM. Henri de Torrenté, Raymond Evêquoz, Henri Roten et Gentinetta.

MM. Bioley, Couchepin et Défayes ont soutenu, non sans chaleur, cela va de soi, qu'une proposition introduisant la Proportionnelle pour les élections au Grand Conseil pourrait parfaitement se discuter sans violer la Constitution.

Nous reviendrons jendi sur cette discussion.

L'enveloppe du bulletin de vote

Une coquille typographiqne s'est glissée dans le numéro de samedi. Il est dit que désormais on votera *sans* enveloppe. C'est le contraire qu'il faut lire. On votera désormais *avec* enveloppe.

Une tentative criminelle contre le Paris-Milan

Une tentative criminelle a été dirigée dans lâ nuit de samedi à dimanche contre l'express no 205. Paris-Milan, qui part de Lausanne à minuit 30. Sur le pont de la Dranse, à 400 mètres en avant de la gare de Martigny, la locomotive est venue se jeter sur plusieurs gros blocs de pierre, amenés là dans l'intention évidente de faire dérailler le train et de le précipiter dans la rivière. La puissante locomotive a projeté un bloc à 30 mètres en avant sur la voie : un autre bloc, pesant 59 kilos, est resté encastré dans la machine. C'est en gare de Sion que le mécanicien a constaté sa présence. La locomotive a été légèrement endommagée.

Le Tribunal de Martigny s'est transporté sur les lieux et a commencé immédiatement une enquête, qui a fait constater que les blocs ont été pris à la digue de la Dranse, et que les auteurs de l'attentat devaient être au courant des particularités du service, ces blocs ont été posés sur la voie après l'inspection qui se fait vers une heure du matin. On ne possède aucun indice sur les auteurs de cet attentat.

Les deux St-Gingolph

La question du partage des biens communaux entre St-Gingolph Valais et St-Gingolph France fait depuis longtemps l'objet de négociations entre le gouvernement français et le Conseil fédéral, et nous en avons parlé à plusieurs reprises. Elle n'a pas encore été définitivement règlée en 1907.

Les négociations reprises avec la France ont abouti à la nomination d'une commission internationale composée de six membres. Cette commission a été chargée d'étudier toute la question sur place et de rechercher comment l'on pourrait arriver au partage de façon que chaque partie reçoive les biens communaux qui se trouvent sur son territoire, au besoin en versant nne compensation en argent.

Les frais qui incomberaient à la Suisse seraient supportés moitié par la Confédération et moitié par le canton du Valais ou la commune de St-Gingolph. (Valaie)

Espérons que l'on réussira en 1908 à liquider ce litige, qui dure depuis longtemps, et qui provient de ce que les biens de la bourgeoisie, consistant principalement en pâturages et en forêts n'ont pas été partagés, tandis que le traité de Thonon, du 4 mars 1569, séparait le village de St-Gingolph en part à peu près égales, dont l'une est devenu valaisanne et l'autre française.

L'histoire des Chemins de fer dans l'Entremont

M. L. Courthion publie, dans la *Tribune de Genève*, un très intéressant article sur les Chemins de fer dans l'Entremont. Le voici presque en entier :

Il était quasi prévu que la construction, présentement en cours, du chemin de fer de Martigny à Orsières aurait pour conséquence l'ouverture prochaine d'une voie jumelle, ou plutôt d'un dédoublement d'un tronçon de cette ligne, dans la direction de Bagnes. Néanmoins, on se serait pas tout à fait attendu à des demandes simultanées de concession en faveur de deux projets dont l'un apparaît aussi sommaire que l'autre compliqué.

Avant le Martigny-Orsières dont l'exécution a suivi l'idée de très près, on avait fréquemment parlé déjà d'un chemin de fer de Martigny à Turin par les vallées de la Dranse valaisanne. Jadis, le baron de Wautheleret avait même conçu un grand projet dent le but était bien moins de desservir ces vallées que de concurrencer le projet de percement du Simplon.

Pour autant que mes souvenirs me permettent de résumer l'idée du tracé, il pénétrait de Martigny à Sembrancher par un tunnel sous le Mont-Chemin, côtoyait la pente droite de la Dranse de Bagnes jusqu'à Champsec (910 mètre) et déjà élevée au-dessus de ce village qu'elle ne venait contourner que pour prendre son niveau régulier d'élévation, la ligne revenait par la rive gauche pour s'enfoncer dans un tunnel à travers le Six-Blanc. A la sortie elle enjambait la Dranse d'Entremont à une hauteur considérable au dessus d'Orsières et par la vallée de Ferret suisse gagnait le tunnel qui devait la transférer sur le versant italien.

A ce projet dès longtemps enterré ont succédé deux autres plus récents par la même vallée de Ferret. Le premier et le plus promptement réalisable consisterait à souder à la voie normale de Martigny-Orsières une ligne étroite d'Orsières à Courmayeur, ou bien à Aoste, à laquelle suffirait, pour transférer un train de la Dranse à la Doire-Baltée, une voûte de 6 à 7 kilomètres sous la Tête de Ferret et les deux cols du même nom.

D'autres, plus dédaigneux encore que M. de Vautheleret à l'égard des populations de des vallées, ont imaginé un parcours presque entièrement souterrain qui brûlerait même la cité d'Aoste et la section inférieure, si belle et si fertile, de la vallée de ce nom. Les vallées qui sillonnent les Alpes entre le Rhône et le Pô ne seraient ainsi qu'une série de fenêtres à la disposition des voyageurs hâtifs. Du tunnel du Mont Chemin on s'enfournerait dans celui de Catogne, auquel ferait suite une foule de trouées intermédiaires puis celles de la Tête de Ferret, du Mont de la Saxe et enfin la colossale percée du Grand-Paradis, du haut de laquelle on accéderait enfin aux plaines du Pô.

. . . . . .

Une autre voie, dont le plan révèle plus de circonspection et un souci de réalisation prochaine, est celle qui consent à ne desservir la vallée de Bagnes que dans sa partie cultivée et habitée. Greffée dès Sembrancher sur celle de Martigny à Orsières, elle atteindrait Champsec, c'est-à-dire l'extrémité du palier central de la vallée à 910 mètres, avec un parcours de 10 kilomètres.

Ce modeste tronçon desservirait l'une des plus fertiles vallées du Valais et, plus ou moins directement, une quinzaine de villages comptant ensemble une population de 5,000 âmes.

Cette voie n'offrirait aucun obstacle sérieux dans son établissement. Si, comme nous le pensons, elle doit choisir la rive droite de la Dranse de Bagnes, un tunnel de 2 à 3 kilomètres sous le Mont-Brun, contrefort septentrional du massif du Combin, en représenterait la principale œuvre d'art. Car, sans avoir le tracé sous les yeux, il y a toute apparence que par cette rive — opposée à la route — la ligne trouverait des conditions de stabilité et de sécurité que l'autre n'a pas et, de plus, une progression de niveau constante et régulière. Quoique plus ensoleillée, la rive droite est montueuse, couverte de terrains meubles et d'alluvions dont le torrent capricieux de Merdenson promène à son gré les apports. C'est aussi, étant donné l'éloignement de Vollèges et du Levron, que la ligne ne saurait desservir de près la rive la plus peuplée dès qu'on atteint le bassin de Bagnes.

En résumé, il s'agit là d'une entreprise parfaitement réalisable et peu faite pour nuire à celle du percement du Mont-Berlon, qui n'aurait, une fois sur pied, qu'à se souder à son aînée pour nous emporter à Turin.

Sur le Bex-Gryon-Villars. — A la suite des incidents relatifs au Bex-Gryon-Villars, à l'opposition de Bex à l'exploitation hivernale de cette ligne MM. Ernest Vallecard et Pasche-Borel ont donné leur démission de membre du Conseil d'administration de la Société des forces motrices de l'Avançon Une assemblée extraordinaire d'actionnaires est convoquée pour le 30 mars aux fins de les remplacer très probablement par des partisans de l'exploitation hivernale, ainsi que M. F. Genillard, décédé.

Troistorrents — (*Corr.*) — La paroisse de Troistorrents et en particulier, l'association des ieunes gens a dignement fêté la St-Joseph.

Notre association a seize ans d'existence et elle a conservé pendant seize ans le même président. C'est avec peine que nous avons dû nous résigner à sa démission cette année. Qu'il soit remercié pour son dévouement et son labeur !

Plus de 250 membres ont reçu la Communion.

L'après-midi réunion à la salle d'école pour la lecture des comptes des statuts, pour une conférence et le renouvellement du Comité. Très belle journée à l'actif de l'Association.

— Dimanche prochain, conférence sur l'alcoolisme par M. le Chanoine Gross, toujours si dévoué. Personne ne voudra manquer cette parole persuasive !

Gryon — Un incendie dont on ignore les causes, a détruit dans la nuit de jeudi à vendredi la scierie de M. Philippe Saussaz, aux Pars, sur l'Avançon d'Anzeindaz, à trois kilomètres de Gryon. On a heureusement pu protéger la maison d'habitation attenante.

St-Cingolph. — (*Corr.*) — Les élèves du collège de St-Gingolph ont donné dernièrement une charmante séance musico-littéraire qui fut vivement applaudie par une salle comble. Les pièces du programme furent très bien remplies. Sans parler des délicieuses productions de l'*Harmonie* fort goutées il est à mentionner pour la partie musicale le duo *Vengeons notre mère* et le chœur *Symphonie des oiseaux*.

Les deux opérettes bouffes: *Quand on conspirer* et les *Vieux grognards* ne provoquèrent dans l'auditoire qu'un rire perpétuel La première de ces pièces avait ceci de particulier quelle était jouée par de jeunes élèves ne connaissant la langue française que depuis une année à peine. Leurs succès prouvèrent au public les prodigieux progrès qu'ils avaient réalisés. Quant aux *Vieux grognards*, ce fut le clou de la séance.

En un mot, tout fut heureusement réussi, et les spectateurs fort enchantés, emportèrent le meilleur souvenir de cette agréable après-midi.

Chalais. — *Conférenee.* — (*Corr.*) — Hier, dimanche, nous avons eu la bonne chance d'entendre une magnifique conférence sur l'arboriculture commerciale, donnée par M. O. Perollaz, un de nos concitoyens.

Les points sur lesquels l'honorable conférencier a attiré notre attention se résument dans ce principe : *arrière les fruits de qualité inférieure, car ce ne sont que les fruits de choix qui ont de l'avenir dans notre pays.* En effet, notre position, au point de vue du commerce fruitier, n'est pas du tout riante ; d'abord parce que nous ne sommes pas à proximité de l'écoulement, ensuite à cause de la concurrence fruitière des autres pays qui se fait sur une grande échelle. C'est pourquoi M. Perollaz encourage tous les Valaisans à ne cultiver que des fruits de choix qui, maintenant toujours la renommée qu'ont les fruits du Valais, puissent figurer avec honneur sur les grands marchés et faciliter de plus en plus l'écoulement de nos produits. Du reste, il va de notre intérêt de donner un soin particulier aux arbres rapportant des fruits de bonne qualité.

Merci, M. le Conférencier, nous espérons que les liens qui vous unissent à la commune de Chalais vous procureront souvent le plaisir de venir au milieu de nous, pour nous donner des conférences aussi intéressantes que celle de dimanche.

Donc, merci et *au Revoir* !

Un auditeur.

Printemps

Champs et forêts, le sol tressaille :
Tout dit : « le printemps est venu !
Et sous la terre qui s'émaille
Circule un fluide inconnu !

« C'est le printemps ! » dit chaque germe
En s'agitant dans sa prison,
D'où bientôt perce, droite et ferme,
La tige, — arbre, plante ou gazon.

« C'est le printemps ! se dit la mousse
Pour tous les rêveurs assoupis
Rendons notre couche plus douce,
Epaississons nos verts tapis ! »

Chaque fleur prend part à la fête.
La nature éclate à la fois :
La fougère dresse sa tête,
Comme une crosse, dans les bois.

Relevant sa coiffe dorée.
Le genêt dit ; « C'est le printemps »
La sauge vers la centaurée
S'incline et lui dit : « je l'entends ! »

Bibliographie

Sillon Romand, journal agricole illustré, 10—14 pages grand format. (Suppléments : *Le Petit Sillon Romand, Le Foyer et les Champs, Le Paysan Suisse et le Journal Illustré,)* paraissant deux fois par mois. — 3 fr. 20 par an. — Administration : Estavayer-le-Lac.

Sommaire du No 16 mars 1908

Texte : Sulfatage des semences de blé. — La saison des engrais. — L'abreuvage doit se faire fréquemment. — Empoisonnement du cheval par le trèfle moisi. — Voiture-traîneau (illustr.) — L'élagage des perches d'haricots (illustr.) — Haies en fil de fer (illustr.) — Transport de cgarrues (illustr.) — Glissades de roues (illustr.) — La fumure des arbres fruitiers. — Le bois vert hybride cylindre à grande cosse (illustr.)

Sommaire du « Petit Sillon Romand »

Texte : *Le potager :* Culture de la chicorée « Barbe de capucin » (illustr.) — *Prairie fumée. — Semailles de luzerne. — Fourages verts. — Bétail noir et blanc. — Les gorets. — La magnésie. — Pommes de terre pour semences. — Coriza et pneumonies des lapins. — Les volailles moderness. — Consultations gratuites :* Poussiére de trèfle ; Moyen de faire disparaître les verrues ; Porcs qui mangent la paille ; Contre le pica. — *Mercuriale des marchés de la Suisse Romande.*

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Ajournement de la Conférence du Simplon

BERNE, 23 mars. — La délégation suisse à la conférence des voies d'accès du Simplon a tenu séance à 10 heures du matin, avec la délégation du Conseil fédéral.

Bien que la séance ne soit pas encore terminée à l'heure de midi, l'ajournement de la conférence est décidé.

La demande en a été faite par la délégation française, qui proposait de se réunir de nouveau en mai, mais cette délégation ayant soulevé un certain nombre de questions nouvelles, qui nécessitent une étude approfondie, la conférence ne se réunira pas avant le mois d'août.

Liège dans la nuit

LIÈGE, 23 mars. — Un accident s'est produit dimanche soir à la station centrale d'électricité. Le tuyau reliant la conduite principale au moteur actionnant les dynamos a sauté et provoqué une interruption du courant. La ville a été plongée dans l'obscurité et les théâtres n'ont pas pu donner leurs représentations.

Le ministre vagabond

PARIS, 23 mars. — Le *Matin* publie une dépêche de Catane annonçant que M. Franco, accompagné de sa famille, est arrivé à Catane et qu'il est reparti dimanche pour Syracuse.

Le Premier anglais

LONDRES, 23 mars. — L'*Observer* dit que sir H. Campbell-Bannerman souffre d'une affection cardiaque et d'hydropisie. Il n'y a aucune amélioration à attendre. Aucun ministre n'est admis à le voir.

M. Regnault blessé

PARIS, 23 mars. — L'*Echo de Paris* reproduit une dépêche de Casablanca disant que M. Regnault s'est blessé en tombant dans un escalier. Bien que son état soit peu grave, il est obligé de garder le lit.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonacelo, pl Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le "KEFOL".
H945X H 5048

NOTAIRE
Camille de Werra
(fils de feu Charles)
Actes, — Créances, — Recouvrements.
Bureau sur la place, *St-Maurice* 69

Semez dans vos jardins
les graines fraiches que vient de recevoir
Vve Mce Luisier, St-Maurice
78

LE Dr WANNER

ancien assistant du prof. Kocher, à Berne et du Prof. Hildebrand, à Berlin, donnera ses consultations maison Vernet, Place du Marché, **Bex**, dès le 1er avril.
Tous les jours sauf le samedi de 1 1/2 à 3 heures 5142

GASMOTOREN-FABRIK
„DEUTZ" A.-G.
ZÜRICH.

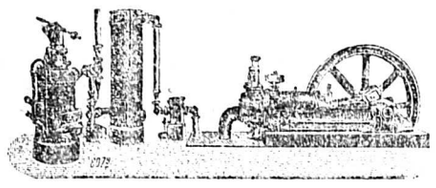

Moteurs Deutz à Benzine; à Petrole

Nouveaux modèles. Consommation de combustible la plus minime. 5022

Moteurs à gaz pauvre Deutz

Moteurs à Huile de Chiste «Deutz»

Fabrique d'Appareils de Chauffage

Spécialité de fourneaux potagers, à foyer mixte (à double grille) permettant de brûler tous combustibles. Construction extra solide et soignée. Ustensiles de ménage. Grand choix d'appareils de chauffage en catelles, en fonte et en tôle garnie, à bois et à charbon.

A. Grobet, constructeur Sierre

Charbon, houille, antracite, briquettes, cok au plus bas prix.

Pain Exquisier
marque Ancre.
Le grand remède domestique contre toute espèce de douleurs.
Connu dans le monde entier par son efficacité.
Le flacon à fcs. 1 et 2, avec mode d'emploi, dans les pharmacies.
Seul véritable à la marque «ancre.»

Aux Sourds Des cours de **rééducation auditive** et de **lecture sur les lèvres**, d'après la méthode du Dr A. Wyss, ont lieu périodiquement à Genève. Durée : Six semaines. Succès garanti.

Aux Bègues Des cours pour la **guérison du bégaiement**, d'après la méthode du Dr A. Wyss, ont lieu périodiquement à Genève. Durée : Trois semaines. Succès garanti.

Pour tous renseignements s'ad. à M le DOCTEUR A. WYSS, rue de Candolle, No 26 à GENÈVE 5077 (H 1171 X)

Graines fourragères et potagères

Spécialités de graines ayant donné les meilleurs résutats en Suisse : Luzerne de Provence et d'Italie. Trèfles divers, Esparcette de la Forêt Noire et de Moravie. Raygras divers Dactyle, Fenasse, Fléole, Cretelle, Fétuque, Fulpin Paturin. 5104

Je garantis la pureté, la germination et l'authenticité de ces graines.

Les mélanges sont faits spécialement pour chaque commande, et cela d'après expériences faites et notées pour les différentes parties du canton, depuis plusieurs années

Pour les mélanges, prière d'indiquer l'altitude, l'étendue, la nature du terrain (sec, humide, pierreux, etc.) et s'il est irrigué.

CANDIDE REY, SIERRE

La plus ancienne maison placée sous le contrôle fédéral
5104 en Valais H 129 S

AVIS

En vue de remédier à la perte énorme des bouteilles à bière, les Brasseries, et Dépositaires fournissant dans le canton du Valais, se sont vus forcés de décider de les facturer à raison de 20 ct. pièce, quel que soit leur grandeur, à tous leurs clients, sans exception, dès le 1er avril 1908.

Les bouteilles seront facturées et encaissées avec la bière chaque mois, après défalcation de celles rendues durant le mois. Les bouteilles vides et pleines qui se trouveront en cave au moment du réglement ne seront pas portées en déduction, elles seront déduites le mois suivant.

Tous les cafés et magasins sont tenus de faire payer le verre au prix ci-dessus.

	Leurs dépositaires :
Brasserie Hofer, Sion :	Piota Louis
	Bossoto Victor
	Zubiena Joseph
Brasserie Fertig, Bramois :	Darbelley Jules
	Cassini J.
	Planche J.
Brasserie du Cardinal, Fribourg :	Favre Emile
	Rouiller Paul
	Fournier Alphonse
	Masserey Candide
	Zwissig Louis
	Rubli Hans
Grande Brasserie et Beauregard Fribourg, Lausanne, Montreux	Martin Ar.
	Bussien Jacques
	Rossiri G.
	Décaillet Marius
	Décaillet Albert
	Walker Louis
	Benetti H.
Brasserie de l'Aigle, Aigle :	Lugon E. et O.
	Cattaneo Gaspard
	Lami frères
Brasserie par Actions, Bâle :	Morand Louis
	Coquoz, Salvan
Brasserie du Lion, Burgdorf :	

5120 1130 F

Goûtez les excellents CHOCOLATS

Chocolat au lait — **Croisier** — Chocolat à la noisette

Genève et Lausanne

Maison fondée en 1855 — Téléphone —

AGENCE DE PUBLICITÉ

Haasenstein & Vogler

SION, LAUSANNE, etc.

500 succursales et Agences en Europe
Correspondants
dans les principales villes du monde entier
RÉGIE DES PRINCIPAUX JOURNAUX
DE SUISSE ET D'ITALIE
Relations journalières
avec tous les journaux du monde
Annonces et réclames dans tous les journaux du canton, de la Suisse et de l'étranger.
Tarifs originaux
Devis de frais et tous renseignements à dispositiou
Discrétion Célérité

Au Bon Marché

Vient de recevoir:
Grand assortiment de **chapeaux paille pour dames et jeunes filles**, — Soies, rubans, mousselines, fleurs et plumes. Prix défiant toute concurrence. Chapeaux garnis depuis 2 fr. Chapeaux soldés, au choix 1 fr. pièce.

Lainages pour robes — Nombreux coupons lainage en solde — Flanelettes au choix depuis 0,50 cts le mètre.

Blouses confectionnées et non confectionnées Pour messieurs: Chapeaux paille et feutre — Casquettes depuis 0,75 cts. Spécialité de cravates depuis 0,35 cts. Draps. Complets sur mesure. Articles pour bébés. 5127

Se recommande
Eugène Luisier, St-Maurice

Loterie du Bouveret

en faveur de la
Construction d'une Eglise, à Bouveret
autorisée par le Conseil d'Etat du canton du Valais

La Pochette Valaisanne
Tirage en septembre 1908
La plus riche en billets et la plus avantageuse
7 numéros de tirage fr. 5.50
36357 lots gagnants fr. 115.000 fr. 30,000, 20,000, 10,000
En vente: *G. Art & Cie, 4, Corraterie, Genève*
Comptoir général. 14, Croix d'or, Genève
Rey & Cie, banquiers Monthey
Caisse hypothécaire Sion
Commission de la loterie Bouveret
Librairie catholique St-Maurice.
H 20466 L H 5031 L

Chaussures et Fabrique de Socques

Articles pour hiver

		HOMMES 40-47	FEMMES 37-42	FILLES 30-35	FILLETTES 26-29
Souliers fort ferrés, trav.	Fr.	7.90	6.70	5.45	4.45
Bottines lacets bouts et f. b. dim.	»	9.40	7.20	5.95	4.95
Souliers drap, claque peau	»	—	5.80	4.75	4.—
Pantoufles grises à boucles htes	»	5.10	3.90	3.40	2.80
» à lacets, montantes	»	—	2.95	2.60	2.20
» grises ou bleues, bas.	»	3.90	2.80	2.20	2.10

Pour tous les autres articles, demandez le CATALOGUE. H 5021 L

Victor DUPUIS, PLACE CENTRALE *Téléphone*
MARTIGNY

NOUVEAU!
Guérison certaine du RHUMATISME DES —o— PORCS —o—
Nombreux certificats. Développe extraordinairement l'appétit. — Le flacon, un franc.
Pharm. Vulliémoz
Payerne
NOUVEAU !
H 5015 L

Tirage Oerlikon 30 avril

Lots

pour les églises catholiques d'OERLIKON. NEUCHATEL, 2me série, BOUVERET, PLANFAYON etc.
Très grande chance de gain. H 5102 L
En vente à Fr. **1** le billet chez CH. de SIEBENTHAL, coiffeur, et par le BUREAU CENTRAL DES LOTERIES SUISSES AUTORISEES, Maison de M. le préfet de Bons, ST-MAURICE.

Remède contre les dartres et eczémas.

Le soussigné prévient le public qu'il a trouvé un remède *infaillible* contre toutes espèces de dartres et eczémas. Il se recommande à toutes les personnes qui pourraient être atteintes de cette maladie. Envoi avec indication contre remboursement de fr. 6. — S'adresser à MELCHIOR KEUSCH-CANTON, PESEUX près Neuchâtel. H 2981 N 5101

MEUBLES
Rouiller à Collonges (Valais)
Trousseaux complets. Lits fer. Commode. Buffet de cuiside. Buffet à 1 et 2 portes. Tables pour café pied fonte, etc.
H 5055L

INSTITUT POUR J. GENS.
Enseignement rap. des langues modernes et anciennes — Branches commer. Educat. cathol. sérieuse. Confort mod. références sérieuses. Prix mod. PROF. DARMENGEAT, LIESTAL H 1108 Q H 5067 L

CARÊME ● ◆ ● CARÊME

Pendant cette période, tous les 2 jours arrivage de :
Poissons de Mer
aux prix de:

Colin	le kilog,	fr. 1.20	Saumon	le kilog	fr. 3.50
Cabillaud	„	„ 1.—	Turbot	„	„ 3.—
Merlans	„	„ 1.20	Raie	„	„ 1.20
Harengs frais	„	„ 1.—	Limandes - Soies	„	„ 2.60

Expéditions *Téléphone*
61 Se recommandent **J. GERBER & FILS, BEX**

Goudron Burnand
25 ans de succès croissants, hautes récompenses aux expositions
PRÉSERVE, FORTIFIE, GUÉRIT
le larynx, bronches, poumons
SANS NUIRE
à l'estomac, à l'organisme. Attestations de médecins et malades témoignent de sa réelle efficacité. Demandez dans toutes Pharmacies l'excellent produit de EDM. BURNAND Pharmacien, LAUSANNE. L44M
Goudron Burnand
H5028L

N'achetez plus
de billets de loteries, mais procurez-vous des
obligations à primes
autorisées par la loi, vu que chacun de ces titres représente une **obligation**, d'un état, d'une ville ou d'une coopération, l'acheteur ne perd jamais sa mise, et elle lui est tout au moins remboursée à sa valeur nominale qui dépasse en général la mise.

Sont tirés en outre des lots principaux de fr. 600,000 300,000, 250 mille, 100.000, 50.000, 25.000, 10.000, 8000 etc.

Tirages chaque mois

Sur demande, prospectus détaillés et très intelligibles sont envoyées par la
Banque pour obligations à primes à Berne.
rue du Musée, 14
5121

On demande pour entrer le 1er avril
3 jeunes gens
de 18 à 30 ans pour s'aider aux travaux de la campagne. Bon salaire offert; s'adr. à M. JULES AUTHIER à la TUILERIE à BIÈRE, Vaud. 5134

On demande une
servante
pour faire un petit ménage de campagne. S'adresser à Mme FRANSOMME à BELLEFONTAINE près de St-Ursanne, Berne. 5135

A vendre
à Echallens
bâtiment seul
entouré d'un verger clos, 14 chambres, 2 cuisines, nombreuses dependances. 67 a 88 ca. Conviendrait pour petite pension.
S'adr. à l'étude de M. L. AGUET, notaire à Echallens ou à M. J GERVAIX, Avenue d'Ouchy 17, Lausanne.
H 31,426 L 5132

Baisse de fromage
J'offre jusqu'à épuisement du stock très bon
fromage maigre
fait, en meules de 15 à 20 kg. à 70 ct. le kg. qualité reconnue excellente.
Se recommande, W. BAUMANN, fromager. Hüttwilen près Frauenfeld. H 1733 Z 5141

On demande de suite
une fille
de 20 à 22 ans pour un ménage. S'adresser à HENRI STROUBHARDT, Aigle. H 62 L

INSTITUTRICE
cherche, pour l'été, de préférence à la montagne, place de gouvernante d'enfants ou demoiselle de compagnie.
Adresser offres au BUREAU du JOURNAL. H 70 L

Arbres Fruitiers
Prix Francs à Leytron
Dimanche 22 et Mercredi 25 au jeu de quilles de M. Ls Défayes. Environ 200 poiriers et 100 pommiers des espèces recommandées aux expositions cantonales. Ces arbres ont été soignés par ABEL BUCHARD pepiniériste subventionné. H 73 L

De retour de Paris
Choix superbe de tous les derniers modèles pour l'été. Deuils, charlottes, feutres pour messieurs, et jeunes gens.
Chapeaux fins et ordinaires : noirs, blancs et couleurs.
Envoi à choix. Mme PACCOLAT-VERNAY, modes, Martigny-Bourg. 75

Le véritable Cognac ferrugineux
GOLLIEZ
Exig. la marque : 2 Palmiers
est depuis 34 ans le remède le plus efficace contre l'anémie, faiblesse, épuisement, etc.
En vente partout en flacons de 2 fr., 50 et 5 fr. et au
Dépôt général :
Pharmacie GOLLIEZ, Morat.
H 5032 L H 110 F

Vieux étains.
Le jeudi 26 et dès 9 h. 1/2 du matin on procèdera
à Lutry
maison Bastian, menuisier, à la vente des étains provenant de la collection de feu M. Auguste Vulliet.
Renseignements chez M. MORET, Hôtel des ventes, Lausanne. H 11,280 L 5146

---

3 à 4 bons
scieurs de longs
cherchent ouvrage de leur état et se recommandent pour scier charpente et autre. S'adr. au bureau du journal qui indiquera. H 76 L

Fille de ménage
est demandée de suite par bonne famille habitant les environs de Sierre. Gage fr. 25. à fr. 30. par mois.
S'adr. au : BUREAU DE PLACEMENT A. BORNET, à Sierre. H 31,606 L 5147

A vendre
deux chiens de trois mois, grosse race. S'adresser à l'Orphelinat de Vérolliez. 79

Eaux gazeuses
A vendre les appareils complets pour fabrication d'eau gazeuse. S'adresser poste restante A A 150 Aigle.
H 55 L

Merveille de simplicité

Grâce à l'invention d'un nouveau **frein automatique** de sûreté

Le Montefoin Gendre

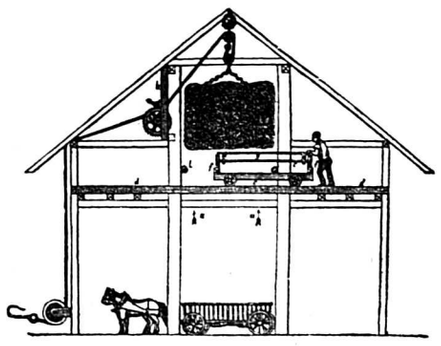

modèle 1908, breveté est rendu le plus simple le plus rapide le plus pratique, le plus facile à installer, le plus solide et le moins coûteux.
Tous les coussinets sont à rouleaux.

Monte la charge en une seule fois. Peut s'installer partout et de toutes façons. Fonctionne à bras, à cheval et au moteur.
Fournisseur des Etats de Fribourg et de Vaud.
Références surprenantes. Demander le catalogue gratuit.
Représentant à Paris, à Mulehouse et à Milan.
En Suisse : Jules Gendre à Rue, Olivier à Troinex, Genève, Marc Reymod à Croy, Vaud.
L'inventeur V. Gendre à Fribourg, Téléphone,
77 H. 1280 F.

Aux propriétaires de billards

Grâce à *l'accroissement énorme de ma clientèle*, je suis à même, malgré la hausse constante des marchandises, de livrer *des draps extra* pour fr. 65. — net, pose comprise. — Bandes en caoutchouc de 1res marques. Choix immense de billes en ivoire, queues de billard, riches et ordinaires, et tous accessoires, à des *prix réellement modérés*. Réparations. — Références de 1er ordre. (H. 1472 Y.)
Téléphone. Se recommande 5099
F. BAERISWYL, billardier, Hallerstr, BERNE

1000 FR.

DE RÉCOMPENSE!!!

à qui prouvera que les véritables bonbons **aux Bourgeons de sapin** de LAURENT & ROSSIER, Hri Rossier & Cie, succ., ne sont pas un puissant calmant et préservatif contre la **grippe, rhume, toux, bronchites**, etc.
Tout bonbon non revêtu de notre nom est une contrefaçon. 5122
!! Favorisez l'industrie du pays !!